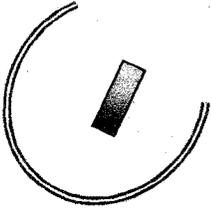


PROJET DE TERMINAL METHANIER OFF-SHORE

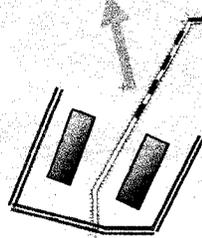
➤ Hypothèse N°1



Ilot artificiel en eau profonde

➤ Hypothèse N°2

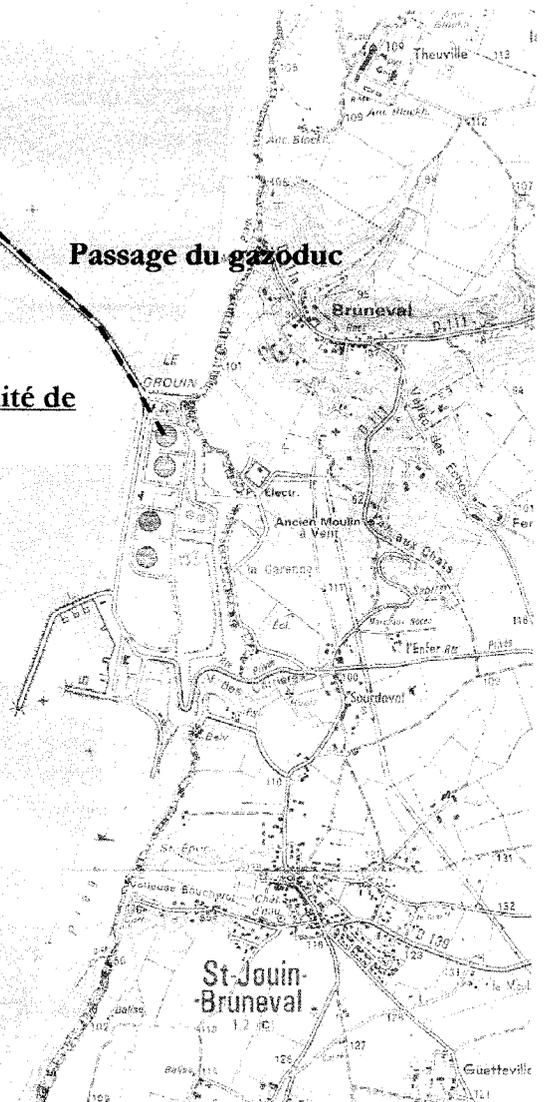
Rejet des eaux de refroidissement



Terminal méthanier à l'extrémité de la digue

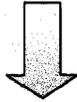
Courant dominant

Passage du gazoduc



PROJET DE TERMINAL METHANIER

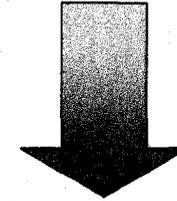
NON au projet de port méthanier ~~à terre~~



Inconvénients sécuritaires :

- Danger pour la population : Habitations et école trop proches de l'infrastructure portuaire.
- Structure facile à endommager, à attaquer ou à détruire. Les menaces pouvant survenir par voie aérienne, voie maritime, à pied par l'estran, par la falaise.
- Scénario catastrophe avec enchaînement d'événements : inflammation du pétrole, explosion des cuves de gaz et de l'ensemble des infrastructures.
- Nécessité d'effectuer un important déminage du site avant l'implantation des aménagements. Présence de mines, d'obus de calibre 200 et 250 mm et d'obus de mortier de 81 mm (voir document joint).

OUI au projet de port méthanier **off-shore**



2 hypothèses (voir document joint) :

- **Créer une île artificielle au large, en eau profonde, pour accueillir l'ensemble de l'infrastructure portuaire.**
- **Aménager le terminal méthanier à l'extrémité de la digue existante.**

Impacts environnementaux :

- Menace de la faune et de la flore du site. Véritable écrin naturel, les falaises de Saint-Jouin-Bruneval présentent un intérêt floristique car elles abritent un cortège riche et diversifié d'espèces végétales typiques du littoral cauchois, ainsi qu'un intérêt ornithologique avec des espèces dont la majorité sont d'intérêt national, voire européen (voir documents joints).
- Possible impact des infrastructures sur la dérive du galet (à vérifier par des études).

Impacts touristiques :

- Fermeture des plages existantes :

Au nord Bruneval

Fréquentation moyenne en saison : 100 à 200 personnes par jour

Activités de loisirs : plongée, pêche (présence d'un port d'échouage).

Au sud Saint-Jouin-Bruneval

Fréquentation maximale relevée un 15 août : 3000 à 4000 personnes.

Activités de loisirs : planche à voile, parapente, pêche à pied, pêche de plaisance.

Activités économiques : pêche professionnelle, restauration.

- Proximité des circuits de randonnées

Intérêts économiques :

- Meilleur site européen pour l'accessibilité des bateaux (terminaux accessibles 24h/24).
Présence d'un chenal naturel.
- Facilité d'aménagement. Possibilité d'utiliser la digue pour acheminer les matériaux et les infrastructures nécessaires à la construction du terminal.
- Ensemble des infrastructures restant sous le contrôle du Port Autonome du Havre.
- Préserver l'activité de pêche professionnelle.
- Préserver l'accès à la ressource halieutique avec la possibilité d'instaurer une taxe pour la pêche de plaisance dont les fonds serviraient au soutien de repeuplement des espèces menacées.

Intérêts pour la sécurité :

- Le village et l'école protégées car à environ 4 kilomètres de l'infrastructure portuaire. En cas d'incident, la falaise haute de 106,30 mètres serait une protection contre le souffle d'une explosion.
- Facilité accrue pour la surveillance et la défense du site contre les menaces diverses (vandalisme, terrorisme ...).

<p>Impacts historiques et patrimoniaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proximité de l'ancienne « valleuse des lépreux ». Présence de vestiges d'une ancienne lépreuserie. • Zone d'affouillement interdite à 0,40 mètres du bord de la falaise (voir auprès du BRGM et de la DIREN). 	<p>Intérêts environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des espèces préservées car aucune incidence sur la faune et la flore de la falaise. <p>Intérêts touristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préserver l'accessibilité aux plages existantes. • Attrait touristique du terminal méthanier. Possibilité d'envisager des visites du site. • Création d'un port de plaisance.
--	---

Remarques, questions et suggestions des habitants et des élus :

« Il existe des primes de risque pour le personnel travaillant sur les méthaniers, alors pourquoi ne pas donner une prime de risque à chaque habitant du village de Saint-Jouin-Bruneval ? »

« Quelles seront les conséquences sur l'écosystème marin du refroidissement de 6°C de la masse d'eau portuaire ? Ne va-t-on pas mettre certaines espèces en danger ? »

« A l'heure actuelle avons-nous besoin d'autant de gaz dans notre pays pour que cela nécessite la construction d'un port méthanier ? »

« Pourquoi dépenser autant d'argent pour la construction d'un port de gaz naturel ? Pourquoi ne pas utiliser cet argent pour développer l'exploitation d'énergies durables et non polluantes ? »

« Le Port Autonome dit qu'il n'interdira pas la plage. Nous le pensons sincère. Mais qu'en sera-t-il de la DRIRE ou des services de sécurité ? »